

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2024

2024-019 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE IRVE

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Patrick BERTIN, Vice-Président en exercice.

Secrétaire de séance : Philippe CAILLON

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric		x	Dominique DAVID	BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul	x			MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x	Philippe CAILLON	GALAOUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		x		Poste vacant		
	GUILLEMIN Laurence		x	Jean-Pierre BELLEIL	LAUNAY Héléne		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	x			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	x			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo -Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan	x			DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis	x			RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond		x		RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe		x		POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël		x	Patrick BERTIN	BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			Poste vacant		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier		x		CONFOLANT André		
	CHAMBAGNE Sébastien	x			GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique		x		DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtitia		

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président en exercice de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), s'est retiré de la salle au moment du vote de cette délibération,

Considérant que le vote de ladite délibération a été réalisé sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, Vice-Président en exercice de TE44,

Considérant que ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Comptable public.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats s'établissent comme suit pour le budget annexe IRVE :**

-	Excédent de fonctionnement :	85 210,04 €
-	Excédent d'investissement :	74 924,73 €
-	Excédent global :	160 134,77 €

- **D'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 comme suit pour le budget annexe IRVE :**

- Section de fonctionnement : 1 621 768,43€ en dépenses et 1 426 461,93€ en recettes soit un résultat de l'exercice 2023 de - 195 306,50€ et de clôture de + 85 210,04€
- Section d'investissement : 1 217 580,74€ en dépenses et 1 216 135,52€ en recettes soit un résultat de l'exercice 2023 de - 1 445,22€ et de clôture de + 74 924,73€

Délégués en exercice :	24
Présents :	13
Pouvoirs :	4
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Publication effectuée le :	02/04/2024

**Le Vice-Président,
Dominique DAVID**